

LE LANDERON

LE BOURG - L'HÔTEL DE VILLE - LA CHAPELLE DE COMBES

Jean Courvoisier



GUIDES DE MONUMENTS SUISSES

publiés par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse

LE BOURG

Le Landeron occupe une position unique en son genre dans le canton de Neuchâtel: un site de plaine, 700 mètres à l'ouest du lac de Biènnne, sur une faible émergence de terrain, dans une région jadis marécageuse, coupée de fossés et de cours d'eau. Rodolphe IV de Neuchâtel obtint en 1325 du monastère voisin de Saint-Jean cet emplacement pour bâtir une ville fortifiée. Les travaux devaient être achevés en 1344. Six ans après, la ville reçut des franchises renouvelant celles accordées en 1260 à la Tour de Nugerol, localité disparue.- La grande homogénéité des maisons de la rangée orientale de la ville est due à un incendie de 1761 qui détruisit une quinzaine de bâtiments, à une époque où environ 600 habitants peuplaient Le Landeron.

la tour nord ou tour de l'horloge



En plus simple, le plan est tout à fait comparable à celui de localités avoisinantes, surtout à celui d'Aarberg, mais on n'a pas réussi à expliquer jusqu'ici cette grande similitude: Le Landeron est postérieur d'environ cent ans à Aarberg, fondation des comtes d'Aarberg-Valangin, issus de la maison de Neuchâtel. Sur un axe nord-sud, deux rangées de maisons laissant un vide central se rejoignent en pointe au midi. Les maisons avaient en moyenne 4 à 6 mètres de façade sur 20 à 23 mètres de profondeur. Elles se trouvaient comprises dans une enceinte dont le gros appareil et quelques archères apparaissent à la base des murs, de part et d'autre de la porte nord, sur le front principal de défense. Échappaient au parcellaire normal le château du comte de Neuchâtel, à l'angle nord-ouest, édifice très transformé au cours des siècles, et l'hôtel de ville, à l'opposé, près de la porte sud ou «Portette» armoriée et datée 1596. Par la destruction de la Maison Rouge qui fermait la ville au midi, un passage nouveau a été ouvert en 1880. Des fossés comblés au XIX^e siècle ceinturaient la ville. Leur disparition permit de construire des annexes à l'extérieur de l'enceinte, rendant le plan primitif moins discernable, sauf du ciel.

La tour nord ou tour de l'horloge, protégeant l'entrée principale de la ville (nom donné au bourg) est relativement récente, puisqu'elle a été reconstruite entre 1631 et 1634 après s'être effondrée. Du côté extérieur «Landeron/1631» et les armes du bourg sont sculptées au-dessus de la porte; du côté de la ville, la date 1659 doit correspondre à une réfection du passage. L'horloge, moderne, remplace celle qui est citée dès 1463.

LES FONTAINES

La place centrale de la «ville» était à l'origine occupée par les dégagements des maisons, et partiellement au moins par des fumiers. En 1806, à la demande du représentant du prince Alexandre Berthier, on planta une double allée de tilleuls entre les deux fontaines; celles-ci sont les éléments les plus prestigieux et aussi les plus colorés de la ville, depuis leur restauration en 1977.

La fontaine du Vaillant



Peu de détails, malheureusement, éclairent l'origine et l'histoire de ces fontaines. En 1549, le maître maçon LAURENT PERROUD, originaire de Franche-Comté, fixé à Cressier et devenu ensuite bourgeois du Landeron, s'engageait à cons truire à La Neuveville deux fontaines pareilles, «en ligure et image», à celle qui existait au Landeron. De ce marché, on déduit que Perroud est l'auteur de la fontaine érigée au nord de la place, opinion confirmée par des rapprochements stylistiques et par le fait, qu'en 1549, Le Landeron leva une taxe spéciale pour construire un bassin de pierre.

La fontaine Saint-Maurice



Quant à la fontaine méridionale, datée 1574, on peut comparer les proportions de sa pile et diverses pièces de l'armure à celles de la fontaine du Banneret, élevée en 1581 à Neuchâtel, également par Laurent Perroud. A environ 40 mètres au midi de la tour nord, la fontaine da Vaillant a un bassin octogonal, sans doute du XVIIe siècle. Quatre masques en partie refaits ornent la base renflée de la pile en calcaire blanc. Là-dessus, se dresse une colonne cannelée ayant deux rangs de cordons festonnés encadrant quatre écus aux armes du Landeron (coupé de Neuchâtel ancien et de deux brochets d'argent sur fond d'azur ou aux couleurs de la ville vert et noir).

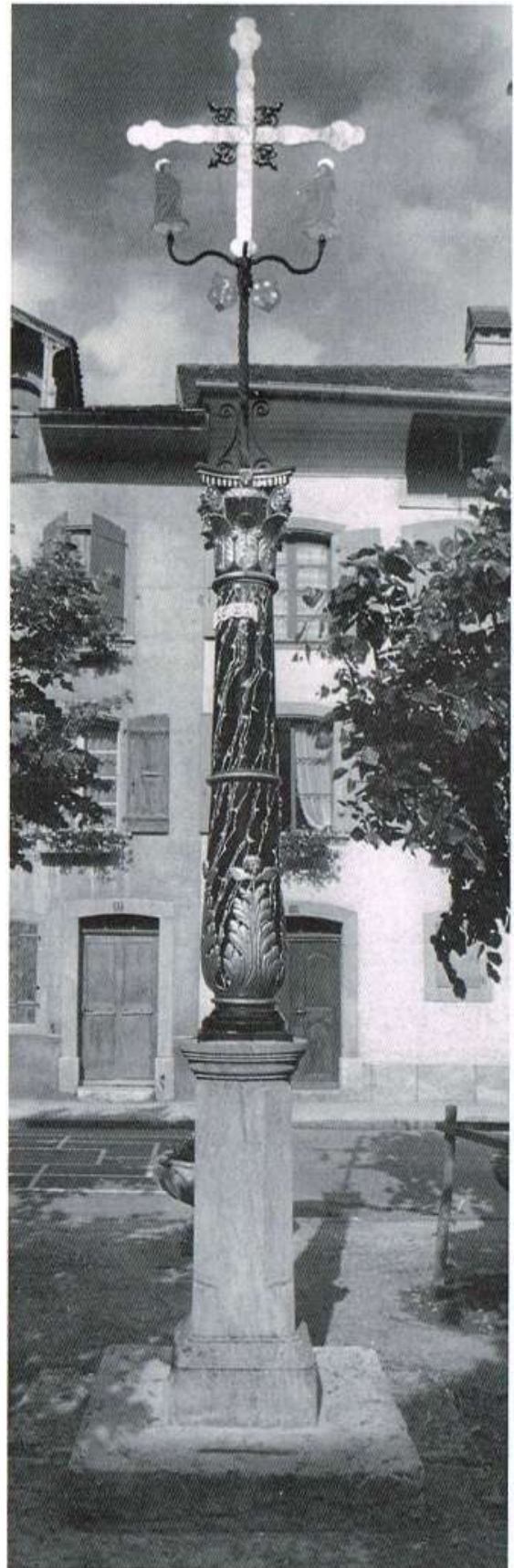
La figure du couronnement qui s'insère parfaitement dans la série des bannerets des villes suisses, exécutée vers 1549, présente un homme debout, bien moulé dans sa cuirasse, la jambe gauche en avant; la main gauche tient la garde d'une épée et la droite une lance portant un fanion vert et noir à deux pointes.

Des pièces articulées protègent les bras et les jambes entre lesquelles un lion assis épaulé un mousquet. A la dernière restauration, et après une interruption plus que séculaire, on a remis en couleurs la fontaine dans une dominante verte, rehaussée d'or.

Devant l'hôtel de ville, la fontaine Saint-Maurice (patron du Landeron) frappe par la dominante rouge dans laquelle on l'a repeinte en 1977. Au centre du bassin octogonal remontant sans doute au XVIII^e siècle, la pile est formée d'un dé de roc supportant un socle octogonal, et d'une fine colonne, légèrement renflée à la base; des guirlandes servent de support à deux écus aux armes du Landeron et à un écriteau daté 1574. Quatre crochets, sculptés comme des rubans enroulés, ornent le chapiteau. Droit comme un I. dans sa cuirasse, le banneret s'appuie de la main gauche sur un long bouclier découpé portant la croix tréflée de saint Maurice. De la droite, il tient une lance servant de hampe à un pennon.

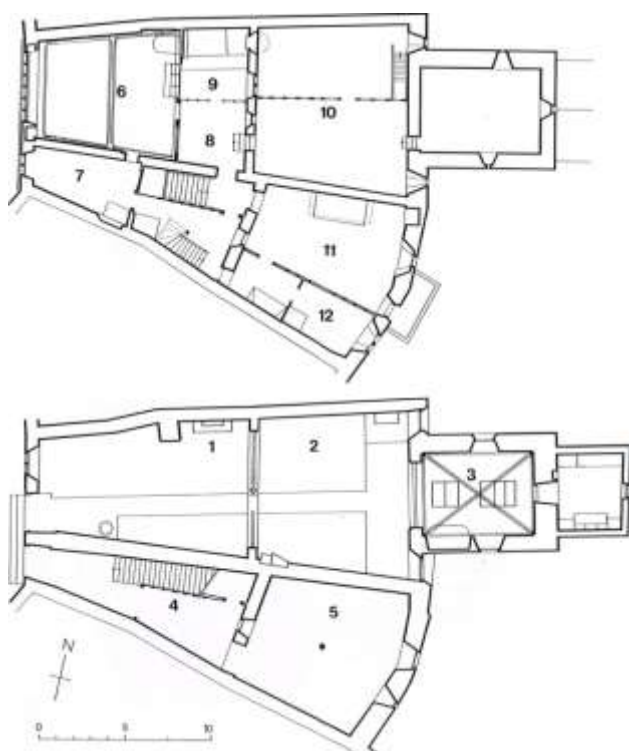
Entre les deux fontaines, au milieu des tilleuls, une croix, de fer forgé, repose sur une pile de pierre composée d'un socle de calcaire jaune et d'un balustre. Peint en noir veiné de blanc à la restauration de 1978, ce balustre orné de hautes feuilles d'acanthé dorées et d'un chapiteau rappelle les colonnes supportant les arcs intérieurs des fenêtres de l'époque. Outre la date 1621 et les armes Digier et Gibert, apparaît la marque d'un tailleur de pierre qu'on croit être JACQUES PERROUD, fils de Laurent. La croix tréflée est aussi décorée d'enroulements de métal à l'intersection de ses bras, et encadrée des écus Bourgoin et Gibert, au-dessous des silhouettes de la Vierge et de saint Jean découpées dans le métal.

La croix de la Promenade



L'HOTEL DE, VILLE ET LA CHAPELLE DES DIX MILLE MARTYRS

Les origines de l'édifice. Particularité unique dans le canton de Neuchâtel et rare en Suisse, Le Landeron abrite son hôtel de ville et une chapelle dans le même édifice. L'économie de terrain explique la superposition réalisée, puisque la chapelle occupe une partie seulement du rez-de-chaussée, sans être contemporaine de la fondation de la ville. Envisagé depuis des décennies, le projet aboutit le 30 mai 1450, lorsque le comte de Neuchâtel céda le sol de trois maisons pour bâtir une chapelle dédiée à Dieu, à la Vierge et aux Dix Mille Martyrs. Sur cet emplacement touchant à l'est le rempart du XIV^e siècle et une tour de l'enceinte, les bourgeois édifièrent aussi un arsenal et la salle des délibérations du Conseil. Les travaux progressèrent lentement: la date 1454, sur le piédroit nord de l'entrée du choeur en témoigne. Tout devait s'achever le 27 octobre 1455, lorsque fut consacrée la chapelle autorisée par une bulle du pape Calixte III. Divers travaux se poursuivirent néanmoins jusqu'à la couverture en tuiles exécutées en 1460, et à la construction d'un mur mitoyen en 1463. Une petite cloche fut achetée à Berne en 1467. Fondue l'année précédente et portant en latin le début de la Salutation à la Vierge, elle se trouve encore pendue dans le clocheton couronnant le comble.



Peu de renseignements éclairent la suite de l'histoire de l'édifice. C'est du milieu du XVI^e siècle que doit dater la façade occidentale. De nouveaux travaux s'exécutèrent en 1620, sans qu'on ait de repères chronologiques pour la transformation du pignon ouest, sans doute dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Les transformations de la chapelle. On sait que la fenêtre existant au sud-est, près de l'autel de saint Sébastien, fut agrandie par un maçon de Cerlier en 1638. Sous l'impulsion du supérieur des pères capucins qui succédèrent en 1695 aux chapelains séculiers nommés par la bourgeoisie, la chapelle subit d'importants travaux en 1776. On supprima une galerie placée contre les arcades divisant la nef, elles-mêmes fermées par des balustres en chêne. Consolidant le plafond par des barres de fer, le maître ANTOINE KELLER le revêtit de plâtre. Pour remplacer les pavés du choeur et du passage entre les bancs, FRANZ TROEBER posa des dalles de pierre, remonta le tombeau du maître autel, agrandit des fenêtres et exécuta un bénitier. Un maréchal de Bienne, PIERRE RUEFFLI, forgea et mit en place les grilles de fer subdivisant la chapelle, tandis que B. HEINRICH RUEFFELI travaillait une chaire de sapin et les trois autels. FRANCOIS-IGNACE TAVANNE, de Delémont, peignit et dora le mobilier liturgique. Remplacée par un menuisier de La Neuveville, la porte d'entrée fut surmontée d'un auvent. Sans pouvoir signaler les innombrables transformations de l'agencement et du mobilier de la chapelle, il faut retenir qu'un orgue fut mis en place en 1745. De la restauration de 1922 provient le décapage de la pierre de taille jusqu'alors peinte en gris, et la découverte d'une Crucifixion peinte sous l'arcade de la niche de l'arrière-nef. En 1937, on posa deux vitraux dans le choeur. Lors d'un blanchiment, en 1948, apparurent des peintures dans la nef. Une restauration générale en 1953-1954, sous la direction de l'architecte Jacques Béguin, a permis de rattacher les poutres endommagées du plafond à la solive maîtresse, elle-même suspendue par des fers à un sommier de béton.

Des fresques découvertes sur le mur nord (le Christ bénissant, des saints tenant une palme ou un calice) disparurent accidentellement avec leur support crépi. On remit au jour, puis on restaura les fresques du mur sud. Une porte d'entrée neuve a été placée en 1966, et le plafond de l'arrière-nef a été dégagé en 1968. Une restauration générale de l'édifice, dirigée par l'architecte Théo Vuilleumier a été exécutée en 1981-1982.



L'hôtel de ville. Façade orientale

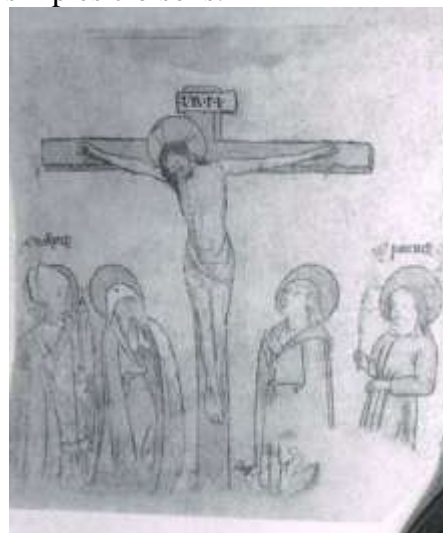
Les façades. Dans la rangée orientale des maisons, l'hôtel de ville se trouve immédiatement au nord de l'endroit où cette rangée s'infléchit vers le sud-ouest. L'édifice, directement influencé par cette situation a des façades deux fois plus étendues à l'orient qu'à l'ouest. La façade arrière ne présente rien de remarquable, sinon la tour de flanquement, dite des archives, contenant au rez-de-chaussée la chapelle, prolongée par une sacristie moderne. De gros blocs, parfois en saillie, forment la base de cette tour du XIVe siècle sans doute, épaisse de 1 mètre. Des archères, des meurtrières et d'étroites baies anciennes contrastent avec les fenêtres en plein cintre, percées pour la nef de la chapelle vers 1776. Le toit rectangulaire à la hase, s'achève en flèche à huit pans.



La chapelle des Dix Mille Martyrs. Avant-nef et chœur

A l'ouest, la façade bien intégrée à ses voisines signale sans équivoque la qualité de l'hôtel de ville par la pierre de taille qui l'habille, par la différence des niveaux et par le caractère ancien des ouvertures. Au milieu de façades du XVIIIe siècle, le vénérable siège des autorités de la bourgeoisie du Landerny s'impose au premier coup d'oeil. La porte de la chapelle, légèrement en tiers-point, est plus haute que la porte en plein cintre donnant accès à la partie laïque de l'édifice. Au premier étage, la vaste fenêtre ayant six baies de hauteur symétriquement décroissante marque l'emplacement de la salle principale dite du Conseil.

L'intérieur. De manière générale, tous les locaux sont trapézoïdaux et plus étroits à l'ouest, en raison de la forme de la parcelle bâtie. Un mur de refend longitudinal la divise en deux parties inégales; deux murs de refend transversaux légèrement décalés l'un par rapport à l'autre subdivisent encore l'édifice, sans compter les simples cloisons.



Crucifixion du XVe siècle

Le rez-de-chaussée. Dans la partie nord, la chapelle des Dix Mille Martyrs est divisée à peu près en son milieu par deux arcs de pierre reposant sur un pilier circulaire; une grille à larges mailles ayant des fers ronds ferme le passage.



Vierge de pitié, 1520-1525

L'arrière-nef a un plafond de poutres apparentes, soutenu par une colonne de pierre monolithe. Les fonts baptismaux de pierre jaune reposent sur un piédouche torsadé; le bénitier s'orne d'une palmette rustique à la partie inférieure.

Dans le mur nord, l'arc d'un enfeu porte une Crucifixion peinte du XVe siècle, où saints Wolfgang et Pancrace encadrent la Vierge et saint Jean. FRANÇOIS BAUD a sculpté dans du calcaire jaune le dessus d'autel placé dans l'enfeu, représentant le martyr de saint Sébastien.

L'avant-nef: Au revers de l'arcade est suspendu un crucifix gothique. Contre le mur nord, on a placé une statue polychrome de saint Sébastien et une oeuvre marquante de 1520-1525, attribuée à l'atelier du sculpteur HANS GEILER: La Vierge de Pitié tenant sur ses genoux le corps du Christ. La polychromie primitive a été retrouvée en 1948 sous cinq couches de peinture. Entre ces deux oeuvres, un tableau aux armes de Diessbach et d'Affry représente la Vierge entourée d'anges musiciens. Sur le mur sud, deux fragments de fresque découverts en 1954 ont été malheureusement altérés; ils représentent saint Michel et la pesée des âmes, la lapidation de saint Etienne et Sainte Marguerite. de part et d'autre de l'entrée du chœur, deux fenêtres du XVIIIe siècle abritent des vitraux de MAURICE-EDGAR VOIROL.

décrivant des scènes de la vie de saint François (1937). Sur l'arc d'entrée du chœur, à gauche, est gravée la date 1454. Un décor bleuté anime les voûtes entre les arcs de la croisée d'ogives peints en jaune. Le haut d'une fenêtre gothique, occupé par un quadrilobe de pierre, a été remis en évidence dans l'axe du chœur. Un grand crucifix de la première moitié du XVIIe siècle, restauré, a été placé sur l'ancien maître-autel. Dans le mur sud on peut voir le tracé de l'arcade de la fenêtre et la marque d'une archère encore visible de l'extérieur de la tour. Sur ce mur encore, subsistent une Annonciation et une partie d'un Homme de douleurs (XVe siècle). Accessible par un long vestibule servant aussi de cage d'escalier, le côté méridional du rez-de-chaussée est occupé par une cave nouvellement pavée; on remarque une archère dans l'ancien rempart, et le pilier de bois supportant les poutres du plafond par l'intermédiaire d'une solive doublée d'une pièce profilée.



La Vierge au milieu d'anges musiciens



L'hôtel de ville. Fond de la salle de Justice

Le premier étage, du côté ouest, dans la partie nord, se trouve la salle du Conseil ou salle de Justice. Le plafond est traversé par une épaisse solive cintrée, flanquée de motifs gothiques à redents découpés, sur lesquels butent les couvre-joints moulurés liant deux champs de seize planches ornées de grands rinceaux peints. Deux autres solives et des motifs sculptés limitent les extrémités du plafond. Sous un arc de décharge, la fenêtre compte six baies et des guichets de hauteur décroissante. Les vitraux armoriés sont des copies. Contre les parois sud et nord, douze panneaux de chêne semblables, datés 1647, couvrent le haut de la paroi. D'esprit encore Renaissance, chaque panneau porte une arcade en plein cintre, des rosaces et des feuillages stylisés; des pilastres effilés supportent la corniche animée de denticules. du côté oriental, se dresse un buffet Renaissance de trois étages; le corps a trois portes entre des pilastres cannelés; le dessus est animé d'enroulements et de motifs géométriques en marqueterie; sur rentablement daté 1571, le fronton porte les armes peintes du Landeron. Une paroi vitrée de 48 carreaux assure l'éclairage de l'antichambre, où la porte a conservé ses pentures ouvragées.

Un fragment de fresque du premier quart du XVI siècle apparaît sur la partie dégagée du mur sud. Les analyses de 1981 (Marc Stahli, restaurateur) ont permis de reconnaître le Jugement de Salomon: entre le roi assis et un soldat, une femme vêtue de rouge tient un enfant. Dans l'angle opposé, un poêle arrondi sur le devant, daté 1741 et 1742, orné des armes du Landeron, est formé de cinq rangs de carreaux blancs peints de motifs bleus, de style Louis XV.



L'hôtel de ville. Angle nord-ouest de la salle de Justice

La «Chambre d'Avis» voisine au midi, éclairée par une fenêtre à meneau, servait sans doute de salle de délibérations. Elle a été richement décorée à fresque, dans le premier quart du XVIe siècle. Sur la paroi sud, on a identifié le Songe de Jacob, où le patriarche est couché au pied de l'échelle; plus à droite, la base d'une montagne et une brebis font penser au Bon Berger. des graffitis d'armoiries anciennes décrits par Olivier Clottu sont ceux des familles de Cressier, Gibert et éventuellement Collon.



Contre la paroi nord, le peintre a développé quatre scènes laïques symbolisant les états de la société, commentés par des inscriptions. Le PAUVRE déclare: il ne me chaut come[n]t il aille / Passe aujourd'hui, vient demain / Mais que jaye assé vitaille. LE LABO[U]REUR dit: Qu'il plaise à Dieu multiplier / Les fruits qui so[n]t sur la terre / Ou aultrement les usuriers / Fero[n]t au peuple gra[n]d guerre.

L'HUSURIER» en rouge tient une bourse. Sa déclaration est lacunaire. Le CHEVALIER gisant évoque le tombeau d'Alexandre le Grand. Des fragments plus anciens apparaissent aux endroits où le support des peintures les plus récentes est tombé.

Contre le mur oriental, est reconstitué un décor gris-bleu non figuratif. Un poêle bleu-vert, de la fin du XVIIIe siècle, est surmonté d'une corniche portant, peints en carmin, des guirlandes et des médaillons ornés d'animaux. Restauration - des fresques et peintures par Marc Stahli, en 1981.

Derrière la salle du Conseil, à côté de l'antichambre et séparée d'elle par une cloison de bois pouvant remonter à la construction primitive, un local borgne contient un manteau de cheminée permettant jadis de fumer la viande; il abrite aussi les entrées du four à pain et du poêle voisin de 1741.



«Chambre d'avis»: le laboureur entre l'usurier et le pauvre

Dans la partie orientale du premier étage, la pièce centrale abrite le Musée local: deux petits bancs triangulaires moulurés d'un cavet bordent l'ébrasement de la fenêtre. En exposition variable, on peut voir notamment de l'orfèvrerie provenant de l'église paroissiale, une armure, quelques belles pièces de mobilier, de la poterie préhistorique et l'orfèvrerie civile de la bourgeoisie. Une porte de fer ancienne donne accès au local voûté et non visitable des archives, placées dans la tour.

Dans la partie méridionale, la cuisine a un manteau de cheminée reposant sur une poutre et deux consoles de pierre.

Dans le large ébrasement de la fenêtre, s'étale un évier monolithe entre deux étroites banquettes de pierre. Un mur en colombage, partiellement surmonté d'une longue imposte fermée de carreaux de verre sépare cette cuisine de deux étroits locaux abritant une hotte de cheminée et un poêle de faïence verte, du XVIIe siècle sans doute.

Le second étage. La salle placée au sud-est se distingue par une remarquable cheminée du XVIe siècle ayant un manteau de pierre jaune, orné des armes du Landeron et supporté par deux consoles. Un poteau central de chêne supporte la solive médiane par l'intermédiaire d'une pièce de renfort profilée.

La porte d'entrée, de la fin du XVIe siècle, est remarquable par son décor de marqueterie: cinq losanges de bois foncé, disposés au-tour d'une croix fleurdelysée d'où partent des lacets feuillus. Contre le mur nord, on retrouve ces mêmes losanges servant de décor aux boiseries sous une corniche à denticules.

A l'ouest, la salle Annie Muriset abrite une collection de gravures du Landeron et de la région des lacs, ainsi qu'une pendule de type neuchâtelais, faite à Gals (Chutes) en 1758 par ABRAHAM NEUHAUS.

Dans le comble, on remarque la dalle de béton destinée à consolider l'édifice et, au milieu de la charpente, les poteaux soutenant le clocheton. Parmi les objets exposés, figurent deux canons de 1785 aux armes du Landeron avec leur prolonge, et une pompe à incendie jadis maniée à bras, sur un chariot à quatre roues. Ce local est équipé pour la projection d'une présentation audiovisuelle du Landeron



L'hôtel de ville. Coupe du XVIIe siècle aux armes de Greder et d'Estavayer

LA CHAPELLE DE COMBES



La chapelle de Combes. Vue du nord-ouest

Pour la visite de la chapelle normalement fermée, s'adresser à la Paroisse catholique du Landeron.

Histoire. Combes formait une commune d'environ 87 habitants et de 16 maisons; elle fut réunie en 1875 à la municipalité voisine qui prit le nom de Landeron-Combes. On sait peu de choses de l'histoire de la chapelle placée sur une petite croupe au midi de l'agglomération, à 130 mètres au-dessus de la plaine de la Thielle et à environ 1,5 kilomètre du Landeron. L'initiative de la fondation de l'édifice dédié à sainte Anne revient à Ours Saudenis, curé du Landeron et fils d'un bourgeois. Il reçut l'autorisation nécessaire de l'évêque de Lausanne le 22 août 1681, portant obligation de célébrer six messes par an. La date 1682 est peinte sur le berceau de la nef et sur l'arc de la porte d'entrée, où un écu gravé 1764 et S. Anna rappelle sans doute une restauration dont on ignore tout. Au nord de la tour, le chapiteau de la fenêtre géminée porte la date 1686 et CC (commune de Combes?). On ne sait rien des artisans qui travaillèrent à la construction et au décor. A sa mort, en février 1691, Saudenis ne légua rien à la chapelle. Vers 1694, Combes expliqua à Marie de Nemours, la souveraine de Neuchâtel, que le curé avait édifié la chapelle avec l'aide active de la commune;

celle-ci, ayant épuisé ses faibles moyens pour l'achèvement de l'édifice, était sans ressources pour la constitution du fonds nécessaire à l'entretien et aux frais résultant de la consécration à laquelle procéda l'évêque le 28 avril 1694. La princesse accorda une pension annuelle de 300 livres tournois, afin d'entretenir un chapelain capable de desservir la chapelle bâtie sous le vocable de Notre Dame de Lorette et de sainte Anne. En 1695, on s'entendit avec les capucins de Delémont pour le service des chapelles des Dix Mille Martyrs et de Combes. Une restauration complète de l'édifice a eu lieu de 1972 à 1976.

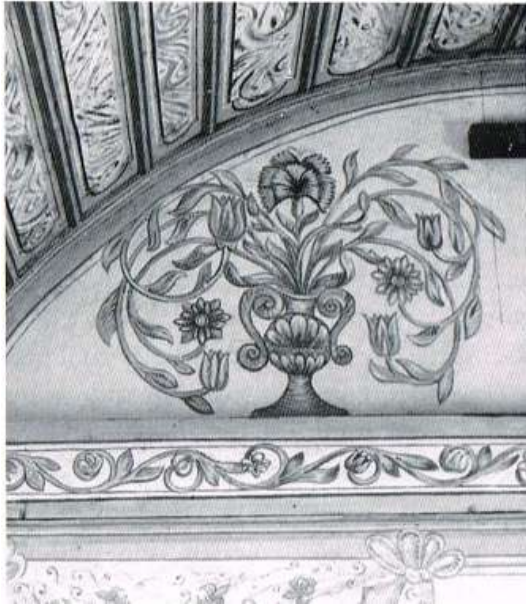


Fenêtre de la Nef

L'extérieur. Le terme ancien de crêt utilisé pour caractériser le site de la chapelle en rend bien compte. Un mur sensiblement elliptique et interrompu sert de socle à la chapelle et à une croix de pierre tréflée, datée 1682. Sauf à l'ouest où il se trouve légèrement en contrebas du coteau, l'édifice occupe une position très en vue. La tour compte deux étages en pierre de taille de gros appareil, en retrait l'un sur l'autre; le troisième étage, en maçonnerie crépie, est percé de baies jumelles au nord et au sud et contient deux cloches (1721 et 1736).

Ce clocher appartient, sous une apparence plus trapue, au type traditionnel de la région.

Le toit à quatre pans a des arêtes dessinant des contrecourbes; il est sommé d'un clocheton ajouré amorti par un pommeau et une croix accompagnée d'un soleil et d'une lune.



Dessus de l'arc triomphal

Le pignon occidental de la nef est en partie masqué par la tour; au-dessus de la porte d'entrée cintrée, une niche abrite une Vierge de Pitié. Un bénitier est encastré à l'angle de la tour. L'avant-toit ayant deux pans couverts de bardeaux est supporté par deux colonnes de bois. Un oeil-de-boeuf perce le pignon au-dessous d'une croix et d'un arceau de pierre supportant une croix tréflée et ajourée. Deux fenêtres ayant l'apparence de baies jumelées percent les murs de la nef, alors qu'au nord et au sud du chœur, les fenêtres en plein cintre sont moulurées. Les chaînes d'angle peintes simulent des pierres jaunes posées en harpe. Au chevet, un baldaquin de pierre mouluré, placé sur une chaîne d'angle, abrite une Vierge à l'Enfant peinte. Sur la partie orientale du mur nord de la nef, est peinte une autre Vierge à l'Enfant. Contre la partie occidentale de ce mur, sont peints deux soldats romains auréolés, peut-être saint Maurice et un de ses compagnons; le plus proche de l'angle tient une bannière et l'autre un bouclier; entre eux un piédouche porte le monogramme du Christ: IHS.

L'intérieur. D'un volume modeste, la nef est décorée de peintures du dernier quart du XVIIIe siècle, partiellement découvertes lors des derniers travaux et complètement restaurées. Le berceau de couverture, en bois, est peint en couleurs marbrées rouges, jaunes et grises; un décor de même couleur recouvre les tirants, au milieu et aux extrémités de la nef. Les deux fenêtres sont comprises dans un encadrement en grisaille formé de palmes stylisées, et de bouquets de fruits tenus par des rubans. Dans l'ébrasement, le décor est formé de marbrures jaunes, rouges et grises. Des croix de consécration tréflées encadrent ces fenêtres, notamment. Outre des bancs simples, la chaire octogonale ornée de panneaux Louis XV a un support conique; l'abat-voix est garni sur son pourtour de petits pinacles en bois tourné. Le mobilier compte deux bannières de procession: une de soie damassée pourpre, où figure saint Maurice à cheval, de 1664, l'aube jaune portant la Vierge et sainte Anne. Contre le mur sud un ange tenant un cierge sert de torchère.



Fond de la Nef

La galerie, élément le plus curieux de cette nef, occupe la partie ouest; elle repose sur deux colonnes de bois légèrement évasées; des moulures colorées en rouge et en vert pâle donnent du relief aux fûts noirs.

Le dessous de la galerie, cintré sous une étroite tribune centrale, est bleu; des rinceaux rouges et jaunes décorent les autres parties. La balustrade est composée de planches découpées en forme de balustres, dont la couleur bleue disparaît sous de larges feuillages peints en rouge et jaune. Dans le pignon ouest, l'oeil-de-boeuf est encadré par deux trophées de fruits peints en vert et en brun; trois bouquets analogues ornent le mur. Des consoles peintes sur les chaînes d'angle, en gris, simulent des chapiteaux.

A l'orient, l'arc triomphal doré sur son biseau est surmonté d'une sorte de palme. De part et d'autre de l'arc, contre le mur, une tenture jaune en trompe-l'oeil, a pour décor des fleurs de lys, des enroulements et des flots. Sur des consoles, on a placé les statues de sainte Agathe (à gauche) et de sainte Barbe tenant un ciboire (à droite). Au-dessus de l'arc, deux vases peints laissent échapper de grandes fleurs mêlées à un feuillage luxuriant.



Autel de Notre Dame de Lorette

Le chœur a des fenêtres latérales ornées comme celles de la nef. Le plafond forme un dôme épousant le plan des murs pentagonaux; la Colombe du Saint-Esprit occupe la partie centrale, la plus élevée. Contre une tenture jaune rehaussée de lys, qui a succédé très tôt à une architecture peinte, se dresse l'autel dont la composition a été modifiée en 1976.

Au centre, se dresse sainte Anne ayant une robe d'or et un manteau d'argent; elle tient sur ses bras l'Enfant nu, alors que la Vierge se trouve devant elle sous les traits d'une adolescente; à gauche, saint Joseph, en robe verte et en manteau rouge et or, porte un lys et guide l'Enfant vêtu d'une robe gris-bleu rehaussée d'or, qui tient le globe du monde; à droite, dans une robe garnie d'or au col, aux manches et à la ceinture, saint Antoine de Padoue tient un lys et porte l'Enfant assis sur la Bible. Cette triple représentation du Christ est une rareté iconographique.



Statue de Marie-Madeleine

Sous la tour ayant une voûte à six compartiments, ornés de trois soleils, et un oculus central diffusant la lumière venue du lanteron, au sommet duquel est peint le trigramme IHS dans une gloire, s'élève l'autel de Notre-Dame-de-Lorette. L'entrée se fait par un passage voûté oblique, à l'angle de la nef. Au nord, deux fenêtres inégales sont comparables à celles de la nef par leur décor. Contre le mur oriental, sont peintes des draperies en grisaille délimitant deux panneaux.

Il y a un panneau et une armoire murale à l'ouest, surmontée de consoles peintes en gris et d'un bouquet. Le mur sud est entièrement occupé par l'autel où des éléments décoratifs verts, jaunes et rouges

animent le fond en faux marbre gris, veiné de rose et de bleu. Sur le tombeau, dans la niche centrale, se dresse Notre Dame de Lorette, en robe rouge et manteau vert rehaussé d'or, tenant l'Enfant; elle est encadrée de deux colonnes ayant des chapiteaux dérivés de l'ordre corinthien, surmontés d'un lourd entablement.

Au-dessus de la niche, un édicule abrite une peinture du Saint-Sacrement. Posées de part et d'autre de l'autel, deux statues représentent l'Annonciation: à gauche, la Vierge en robe rouge et en manteau bleu, à droite, l'ange en manteau rouge. Contre le mur occidental, se trouve suspendue la statue représentant Marie-Madeleine lors de son Assomption, vêtue d'une robe d'argent mouchetée et d'un manteau d'or à revers carmin.

Édité en collaboration avec la commune du Landeron

Couverture: Le Landeron. Vue aérienne

Dos de la couverture: La chapelle de Combes. La nef et le chœur

Sources et bibliographie:

GIRARD, CHARLES- EDOUARD, Notices historiques et analytiques sur les chapelles des Dix mille Martyrs et de Combes. Investigation archéologique de l'hôtel de ville en 1978. Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

STAHLI, MARC, Rapport technique sur la restauration des peintures murales de l'hôtel de ville, Textes dactylographiés.

CIOTTU, OLIVIER, Armoiries inédites des bourgeois du Landeron, dans: Archives héraldiques suisses 1963, p. 26-37 et surtout 1980, p. 93

COURVOISIER JEAN Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, vol. II, Bâle 1963, p. 144-191 et vol. III, Bâle 1968, p.442 (donnent le détail des études imprimées).

GIRARD CHARLES-ÉDOUARD Le Landeron, 1325-1975 (avec traduction allemande), 1975.

L'auteur remercie M. Charles-Édouard Girard de son aide pour l'établissement du texte.

Photographies:

Jean-Marie Massé, Le Landeron: Dos de la couverture, p. 2, 3, 4, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Pierre Mentha, Neuchâtel:

Couverture - Service cantonal des monuments et des sites, Neuchâtel: p. 7, 10, 11.

Plans: Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, vol. II, p. 169 (Silvio Vacari). . Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne 1986

Impression: Paul Attinger SA, Neuchâtel.

Photolithographies: Villars & Cie, Neuchâtel.

Les **Guides de monuments Suisses**, édités par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, peuvent être obtenus par abonnement, en séries de dix numéros.

Rédaction: Susanne Ritter-Lutz, SHAS, Pavillonweg 2, 3012 Berne.

Administration: Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Pavillonweg 2, 3012 Berne.

ISBN 3-85782-383-5

Serie 39, Nr. 383

LE LANDERON

LE BOURG - L'HÔTEL DE VILLE - LA CHAPELLE DE COMBES

Jean Courvoisier



GUIDES DE MONUMENTS SUISSES

publiés par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse